



Le Carniérois

Bulletin de liaison de la Municipalité

N°138 juillet 2016

MANIFESTATIONS DE L'ETE

MERCREDI 13 JUILLET

19h30 : Spectacle de Zumba

20h45 : Spectacle de danses du « Millénium Show »

21h45 : Départ de la retraite aux flambeaux salle du Square

avec la participation de la fanfare : "La Clé de Sol" de Saint Hilaire lez Cambrai

23H00 : Feu d'artifice sur la Place

A partir de 19h00 : Restauration (sandwiches, grillades, frites) et buvette sur place organisées par et au profit du Basket Club de Carnières

JEUDI 14 JUILLET (parc du Square)

16h30 : Jeux publics pour les enfants

18h00 : Concours de billons à l'anneau

21h00 : Marche nocturne (rendez-vous sur la place)

organisée par le Club de Randonnée Carniéroise avec pour thème :

La découverte des feux d'artifice des environs.

SAMEDI 16 et DIMANCHE 17 JUILLET

Concours de Billons à la butte organisé par le club de billons de Carnières

Avec la participation des équipes de Rieux, Neuville St Rémy, Cambrai et Carnières.

Petite restauration sur place : Grillades, boissons.

VENDREDI 29 JUILLET

Fête de clôture du Centre de Loisirs à 18h00 à la salle des fêtes

DIMANCHE 7 AOÛT

Une journée à la Mer (Stella plage)

Départ en car 8h30 sur la Place, retour vers 20h30.

Prix : 5€00 par personne pour les carniérois,

15€00 pour les personnes extérieures

Inscriptions en mairie avant le 25 juillet

LUNDI 8 AOÛT

11h00 Messe en l'honneur de St GERMAIN, patron de la Paroisse

HORAIRES D'ETE (juillet Août)

Le secrétariat de la mairie sera fermé tous les après-midi et le jeudi toute la journée
La bibliothèque sera ouverte aux jours et heures habituels

OPERATION « TRANQUILLITE VACANCES »

Les militaires de la Communauté de brigade de gendarmerie d'Avesnes les Aubert –Carnières effectuent des surveillances appropriées de jour comme de nuit aux abords des habitations ou propriétés innocuées pendant les périodes d'absences prolongées sur simple demande de votre part.
Les personnes intéressées peuvent demander une fiche de renseignements en mairie.

ECHARDONNAGE

Le développement et la dissémination des semences de chardons sont nuisibles à l'agriculture, à l'horticulture et au jardinage. Par arrêté préfectoral, la destruction des chardons est rendue obligatoire sur l'ensemble des terrains clos ou non clos. La responsabilité de cette destruction, qui devra être réalisée pour le 14 juillet, incombe à l'exploitant du terrain ou à défaut à son propriétaire ou usufruitier.

DEMARCHAGE A DOMICILE

Dans le cadre de cette activité, n'hésitez pas à vérifier que la personne qui vous visite est en règle en lui demandant de vous présenter à la fois sa carte professionnelle et l'accréditation de passage délivrée par la mairie.

TRAVAUX EN COURS

Rue de la ferme à BOISTRANCOURT :

Ce chemin issu de terre agricole, remblayé à maintes reprises avec du ternaire n'était devenu au fil du temps qu'une véritable succession de « nids de poules » rendant très aléatoire son utilisation à la fois par les 6 riverains qui l'empruntent quotidiennement, par les nombreux clients de la SARL BRICOUT Frères et par la commune qui y effectue du transport scolaire. Pour pallier à cet état de fait il a, majoritairement, été décidé d'en faire un réel accès avec une chaussée en béton. Le coût des travaux pour la commune se chiffre à 50.000€ttc

Rue du Faubourg :

Les travaux de rénovation des trottoirs, bordures et de la chaussée viennent de commencer pour une durée de 6 semaines. A l'issue de ceux-ci cette rue, communale, sera mise en sens unique, elle ne pourra s'emprunter qu'en venant de la rue Pierre Curie. Le coût de ces travaux pour la commune se chiffre à 150.000€

RD 643 Traversée du hameau de BOISTRANCOURT

Suite au programme d'amélioration et d'entretien des routes départementales, des travaux d'enrobés y seront réalisés, fin Août, par le conseil départemental du Nord. Un arrêté de restriction de circulation avec mise en alternat par feux tricolores sera pris par la mairie.

Columbarium :

Les 15 cases de notre columbarium sont toutes occupées ou réservées. 5 nouvelles cases vont être installées, les concessions de celles-ci sont disponibles à la vente moyennant un prix unitaire 1.600€

Ecoles

La période des vacances sera mise à profit pour changer les grilles d'entrée de nos deux sites scolaire et pour sécuriser l'escalier de secours du bâtiment périscolaire

La location du bâtiment de type préfabriqué qui abrite notre 6^{ème} classe se chiffre à 16.800€ l'an. Initialement programmée pour une durée de 2 ans, cette location devrait encore s'avérer nécessaire pour deux voire 3 années. Une réflexion est actuellement menée par le conseil municipal en vue de créer une 6^{ème} salle de classe pour éviter ces frais de location. Les documents administratifs (permis de construire, demande de subvention) ont déjà été envoyés car ce nouveau bâtiment pourrait être relativement bien subventionné. Seule incertitude, la pérennité de cette 6^{ème} classe compte tenu d'une baisse des naissances de ces deux dernières années sachant cependant qu'une dizaine de maisons est actuellement à vendre ou à louer sur la commune et le hameau, d'où l'arrivée possible d'enfants à scolariser.